

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017

Objet : **ACTUALISATION DU VOLET "CADRE DE VIE" DU DOCUMENT "AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : LES BESOINS DES ENTREPRISES DE L'AIN"**

Membres élus présents : Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN MILLET - M. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

Il s'agit du guide adressé aux collectivités, qui sert de référence pour la rédaction des avis consultatifs de la Chambre. Ce volet "Cadre de vie" des entreprises concerne les besoins des entreprises en matière d'environnement et énergie, les besoins en formation et les besoins en logement.

Les textes ont été examinés le 27 avril par le groupe de travail composé de Fabrizio Bertolotti, Patrice Fontenat, Michel Gallet, Fabrice Corbioli, Bernard Dalle et Christophe Leroy, puis validés par l'Equipe Projet le 6 juin dernier.

Vous trouverez ces textes dans vos dossiers.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, valide les textes du volet "cadre de vie" du document "Aménagement du Territoire : les besoins des entreprises de l'Ain", portant sur les besoins des entreprises en matière d'environnement et énergie, les besoins en formation et les besoins en logement.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	30
- Nombre de voix pour	30
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président